

Protocole sanitaire assoupli dans les écoles dès demain.



Protocole sanitaire assoupli dans les écoles dès demain.

il faudra désormais au moins trois cas d'élèves testés positifs au virus dans une même classe pour valider sa fermeture maternelle, primaire.

Le ministère de l'Education Nationale, de la jeunesse et des sports, dans un communiqué explique "lorsqu'un enfant sera confirmé cas positif à la Covid-19 dans une classe, la classe pourra désormais continuer de se tenir normalement pour les autres élèves, qui ne sont plus considérés comme cas contacts"

L'identification des personnes cas contacts, leur isolement éventuel, la fermeture possible de classes, voire d'écoles, s'appliqueront néanmoins lorsque qu'il y aura au moins trois cas confirmés dans la même classe. chez des enfants issus de la même famille ou ne vivant pas dans le même foyer.

L'enseignant ne sera plus considéré comme un cas contact. Il ne sera donc pas invité à s'isoler s'il a côtoyé un élève non masqué et positif au Covid-19.

Ces nouvelles règles s'appuient, précise le ministère, sur un avis du Haut conseil pour la santé publique (HSCP) daté de jeudi, selon lequel « les enfants sont peu à risque de forme grave et peu actifs dans la transmission du SARS-CoV-2 ». Elles visent aussi à faire baisser les fermetures de classe pour cause de Covid-19 ce qui provoquaient trop souvent des situations difficilement gérables pour les parents.

Les règles concernant le port du masque à l'école ne changent pas : il reste obligatoire pour les adultes et personnels ainsi que pour les élèves des collèges et lycées.